

SAINT-HILAIRE LES PLACES
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, DES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ PARTAGÉS



Le club s'est réuni **le lundi 29 juin 2015 à 19h30** en Assemblée Générale Ordinaire à la salle polyvalente, en présence d'une vingtaine d'adhérentes.

Cette soirée s'est déroulée en présence de la présidente du CODEP EPGV 87, de la secrétaire générale du CODEP EPGV 87, du premier adjoint représentant la Commune de Saint-Hilaire-Les-Places, de l'animatrice et de la nouvelle animatrice récemment diplômée. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre club.

La Présidente a commencé la séance en présentant le rapport moral, suivi du rapport d'activités 2014/2015. Le club a organisé une marche nordique événementielle le dimanche 1er mars 2015, cette demi-journée a été une réussite et a permis au club de se faire connaître **et d'avoir des nouvelles adhérentes**. La soirée zumba organisée le samedi 30 mai 2015, animée par deux instructeurs a remporté **un vif succès**. L'expérience sera certainement renouvelée. Tous les bénévoles ayant aidé à la préparation et à la réussite de ces manifestations ont été remerciés chaleureusement :

la marche nordique événementielle du 01 mars 2015

- les signaleurs conviés à l'Assemblée mais absents, la fabrication des panneaux de signalisation, la personne responsable de la trousse médicale, l'animatrice, la présidente du Comité des Fêtes pour le prêt de matériel, de présidente du Club GV de Dournazac pour les conseils donnés, Messieurs les Maires des municipalités de Nexon, de Saint Maurice les Brousses et Madame le Maire de Saint-Hilaire-Les-Places pour l'autorisation de mettre en place les panneaux sur la voie publique, le prêt du défibrillateur, le prêt de la salle polyvalente et la subvention versée.

la soirée zumba du 30 mai 2015

- la personne qui s'est occupée de l'impression des grandes affiches, les licenciées qui ont confectionné des gâteaux et non licencié(e)s, la rampe des jeux de lumière prêtée, aux licenciées présentes aux manifestations et ayant diffusé les affiches et les flyers, la personne qui s'est chargée de la diffusion de l'information sur facebook, la personne qui s'est chargée de la diffusion de flyers lors de la soirée zumba animée à Chaptelat le samedi 11 avril 2015 et d'avoir assisté à une séance zumba au Club de Landouge le mercredi 13 mai 2015, la présidente du Comité des Fêtes pour le prêt de matériel, la personne qui s'est occupée de mettre en place les grands panneaux sur la voie publique, l'aide des personnes pour la buvette et le prêt de matériel, Messieurs les maires des municipalités de Nexon, de Saint Maurice les Brousses et Madame le Maire de Saint-Hilaire-Les-Places pour l'autorisation de mettre en place les panneaux sur la voie publique.

Le nombre d'adhérentes a augmenté depuis la saison 2014/2015 (42) et cette saison nous avons eu **47 adhérentes**. L'adhésion pour pratiquer **une activité seule** (gymnastique ou zumba) reste inchangée pour les adultes, elle est de 92,00 € et pour les jeunes de moins de 18 ans elle est de 60,00 €. Les licenciées qui souhaitent pratiquer *une option supplémentaire* comme « l'activité zumba » devront s'acquitter de la somme de 10,00 € en plus des 92,00 € aussi bien pour les adultes que pour les jeunes de moins de 18 ans. Concernant « l'activité marche nordique », les conditions de la mutualisation ne sont pas encore finalisées, pour les nouvelles licenciées qui souhaiteront pratiquer que cette activité un tarif va être fixé. Un tarif va être également défini pour les licenciées fidèles qui souhaiteraient pratiquer cette activité en *option supplémentaire*.

En outre, les licenciées peuvent pratiquer « l'activité PILATES » à la salle polyvalente de La Meyze les mercredis soirs de 20h00 à 21h00 animée par Nelly DUBREUIL (la participation est de 30,00 € à verser directement au Club de gymnastique volontaire de La Meyze pour la saison sportive 2015/2016).

Parmi les activités sportives qui seront proposées pour la saison sportive 2015/2016 (les personnes ont la possibilité d'assister à **deux séances gratuites pour chaque activité afin de les découvrir**) :

- la séance du lundi soir de 19h15 à 20h15 sera animée **par une nouvelle animatrice** (l'horaire a été défini avec les adhérentes présentes), à la salle polyvalente de Saint-Hilaire-Les-Places.
- La séance du jeudi de 14h15 à 15h15 aura lieu à la salle polyvalente de Saint-Hilaire-Les-Places.
- La séance de zumba **mutualisée** avec les associations de Nexon et de La Meyze aura lieu le jeudi de 20h00 à 21h00 à la salle Georges Méliès à Nexon. Cette séance est maintenue grâce à la signature d'un avenant fixant les conditions de la mutualisation entre les présidentes des trois associations et l'octroi d'une subvention CNDS 2015 (Ministère des Sports). Cette activité a permis de rajeunir l'association en obtenant 6 licences jeunes de moins de 18 ans.
- Une nouvelle activité sportive **mutualisée** sera proposée aux licenciées à partir **du 1er dimanche du mois de février 2016**. Les licenciées pourront pratiquer de la marche nordique à raison de cinq séances. Deux séances seront animées par deux animatrices. Cette nouvelle activité verra le jour grâce à l'octroi d'une subvention par le CNDS 2015 et la signature d'un nouvel avenant à la convention initiale signée pour l'activité zumba. Les associations de Nexon et de Saint-Hilaire-Les-Places ont fait l'acquisition de bâtons nordiques pour 20 personnes. Mais nous avons la possibilité d'en emprunter auprès du CODEP EPGV 87. Cette création répondra à une forte demande depuis la marche nordique événementielle et permettra à l'association de toucher un autre public et une autre tranche d'âge.
- Les licenciées ont la possibilité également de pratiquer l'activité PILATES **à la salle polyvalente de La Meyze les mercredis de 20h00 à 21h00**.

Enfin, le rapport financier a été présenté par la trésorière démissionnaire.

La déclaration du nouveau bureau a été faite auprès de la DDCSPP.

Nous remercions les membres du bureau démissionnaires pour le travail accompli et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du bureau.

L'ensemble de ces résolutions a été adopté à l'unanimité.

Cette Assemblée a été suivie d'un repas très convivial. Au cours du repas, les personnes présentes ont pu consulter deux press-books constitués par la présidente. Les photos et les films pris pendant les séances des différentes activités et pendant les manifestations organisées au cours de la saison sportive 2014/2015 ont été visionnés par la présidente à l'aide d'un vidéoprojecteur prêté par le Président de l'Association des Tuiliers. Cette soirée a été très agréable.

Nous vous attendons donc tous en pleine forme **à partir du lundi 14 septembre 2015 de 19h15 à 20h15 avec Stéphanie à la salle polyvalente de Saint-Hilaire-Les-Places et le jeudi 17 septembre 2015 de 14h15 à 15h15 avec Carmen à la salle polyvalente de Saint-Hilaire-Les-Places et de 20h00 à 21h00 le jeudi 17 septembre 2015 de 20h00 à 21h00 avec Isabelle à la salle Georges Méliès de Nexon.**

Vous pouvez suivre la vie de l'association en consultant le blog gymshlp.blog4ever.com et l'adresse gmail club.gv87@gmail.com (mot de passe : infosgv87) et le réseau des communes de la commune de Saint-Hilaire-Les-Places « rubrique associations ». Ce sera avec grand plaisir que les membres du bureau accueilleront de nouvelles licenciées, vous pouvez contacter le 06/16/83/40/59 pour avoir plus de renseignements.